



Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du Shin Dojo Herblinois du 02 octobre 2020

> Lieu : Salle des Associations - Vigneau

19h30 - 20h00 : Accueil des adhérents

20h00 : Début de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Accueil de la Présidente
- Rapport moral

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modifications apportées aux **statuts du Shin Dojo Herblinois**

Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- **Rapport d'activité et rapport sportif**
- **Rapport financier :**
 - Compte de résultat
 - Prévisionnel
- Nouveau règlement intérieur
- Élection des Administrateurs
- Questions et interventions diverses

21h00 : Clôture de l'AG par la Présidente

21h15 : Ouverture du premier Conseil d'Administration de la saison

- Élection du Bureau et répartitions des fonctions

21h45 : Clôture du Conseil d'Administration

> *Toutes questions ou propositions de modifications devront nous parvenir au plus tard deux jours avant l'Assemblée Générale, soit le 30 septembre 2020.*

Attention : En raison des règles sanitaires, le nombre de places est restreint dans la salle. Un seul responsable légal, sans l'enfant sera autorisé à participer. Nous vous rappelons que vous pouvez désigner la personne de votre choix pour vous faire représenter en vous inscrivant sur le sondage du site internet ou en inscrivant à l'accueil des cours.